

## Responsabilité internationale: tite questions

Par **deydey**, le **20/11/2008** à **10:02**

Bonjour,

Une question toute bête:

J'ai un cas pratique sur la responsabilité internationale à faire, mais j'ai quelque soucis. Tout d'abord concernant la méthodologie, cette dernière diffère-t-elle de la méthodologie en civil, stratif ou autre?

Deuxième question: quelles sont justement les questions à se poser par rapport à la responsabilité internationale ? Il faut normalement rechercher s'il y a un dommage, s'ile st imputabl à un Etat ou à un de ces organes, et si cela produit des effets?

Par **nicomando**, le **21/11/2008** à **10:18**

Bonjour deydey,

La méthodologie du cas pratique ne change pas sauf qu'il faut pensé que c'est entre Etat et non entre personne privée.

Ensuite tous les éléments que tu as donnés font partie des conditions pour engager la responsabilité internationale d'un Etat.

Mais si c'est un cas pratique peut être pourrais tu le retranscrire ici avec tes premiers éléments de recherche et je pourrais te guider car je ne te cache par que la question de la responsabilité est un peu vaste en droit internationale.